

PUIS-JE AVOIR DES AIDES POUR PARTIR DE CHEZ MOI?

Par Profil supprimé Postée le 04/12/2016 15:01

Bonjour,

J'ai 20 ans et ma mère est alcoolique depuis plusieurs années déjà. Le problème est que ça empire avec le temps et j'ai atteint le point où je ne peux plus supporter de vivre sous le même toit cela devient impossible. Le problème c'est qu'avec mes études je ne peux pas travailler pendant la semaine, j'y arrive les week end mais ce n'est pas assez pour subvenir au besoin que j'aurais si je devais partir de chez moi. Y a t il donc des aides sociales pour des gens comme moi qui ne peuvent plus supporter cette situation et voudrait partir mais ne peuvent pas financièrement à cause de leurs études?
Merci d'avance

Mise en ligne le 05/12/2016

Bonjour,

Il peut y avoir certainement des aides sous différentes formes, principalement des aides au logement ou des lieux pour étudiants. Si vous faites vos études dans un établissement universitaire celui-ci possède probablement un service social qui pourrait vous renseigner. Sinon votre domicile dépend aussi d'une assistante sociale de secteur que vous pouvez contacter.

Il n'existe pas d'aide spécifiquement pour "enfants d'alcoolique" si l'on peut s'exprimer ainsi. Cependant vous pouvez bénéficier aussi, en tant que proche d'une personne ayant un problème avec l'alcool, du soutien gratuit d'un Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA). Ces centres sont composés d'équipes pluridisciplinaires dont des travailleurs sociaux qui pourront vous conseiller. Vous pourrez également parler, essayer de comprendre ce que vous pouvez faire d'une part pour aider votre mère, d'autre part pour mieux supporter cette situation de votre côté. Nous vous donnons ci-dessous les adresses de CSAPA de votre département.

L'association Al-Anon/Al-ateen est une association d'aide aux proches des personnes alcooliques qui organise des réunions de groupe. Il y en a en région parisienne. Ces réunions vous permettraient de vous sentir moins seule face à cette situation et vous aideraient à avancer dans votre propre vie. Nous vous donnons ci-dessous aussi le lien vers le site d'Al-anon.

Enfin, quand cela ne va pas n'hésitez pas à appeler notre ligne d'écoute. En parler fait du bien : 0 980 980 930 de 8h à 2h tous les jours (numéro anonyme et non surtaxé)

Cordialement.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

CSAPA L'ESPACE

25 bis, route d'Egly
91290 ARPAJON

Tél : 01 64 90 62 00

Consultat° jeunes consommateurs : Consultations du lundi au jeudi, sur rendez-vous. accueil des jeunes à partir de 12 ans.

ASSOCIATION ADDICTIONS FRANCE- CSAPA D'EVRY

25, desserte de la Butte Creuse
91004 EVRY

Tél : 01 69 87 72 02

Site web : www.addictions-france.org

Consultat° jeunes consommateurs : Consultations jeunes et/ou parents sur rendez-vous: lundi: 14h-19h, mardi et vendredi: 10h-17h (adresse mail : cjc.evry@addictions-france.org)

ASSOCIATION OPPELIA - ESSONNE ACCUEIL - SITE D'EVRY

110 Grand Place de l'Agora
3ème étage
91034 EVRY

Tél : 01 60 78 06 44

Site web : www.oppelia.fr

Consultat° jeunes consommateurs : Sur rendez vous du lundi au vendredi.

CSAPA: SITE D'ORSAY

2 rue Guy Mocquet
Maison de l'Yvette
91401 ORSAY

Tél : 01 69 29 74 76

Site web : www.gh-nord-essonne.fr

Consultat° jeunes consommateurs : Consultation sur rendez-vous des jeunes de 12-25 ans avec/sans entourage.

En savoir plus :

- [Al-anon France](#)